



## fonctionnaire stagiaire



Vous venez d'être admis au concours de professeur(e) des écoles.

Vous êtes désormais professeur(e) fonctionnaire stagiaire et **la MGEN devient votre organisme de Sécurité sociale obligatoire**. Afin d'assurer la continuité de vos droits aux prestations de la Sécurité sociale, il est nécessaire de vous **affilier auprès du centre MGEN de votre département d'exercice**.

<https://www.mgen.fr/affiliation/>

**Ou prenez contact dès aujourd'hui avec un centre MGEN pour connaître la marche à suivre.**

### ARRAS

6, av du Maréchal Koenig  
Parc des Bonnettes  
62000 ARRAS

bienvenue62@mgen.fr

### LILLE

236, rue Pierre Mauroy  
Anciennement rue de Paris  
CS 30427

59 021 LILLE CEDEX  
*Métro « Mairie de Lille »*  
bienvenue59@mgen.fr

### *les 6 centres de sécurité sociale de l'Académie de Lille*

#### LENS

40, place Jean Jaurès  
62300 LENS

bienvenue62@mgen.fr

#### BOULOGNE S/MER

16, rue Faidherbe  
62200 BOULOGNE

bienvenue62@mgen.fr

#### DUNKERQUE

92, Bd Alexandre III  
59140 DUNKERQUE

bienvenue59@mgen.fr

#### VALENCIENNES

3, av du Maréchal Foch  
59300 VALENCIENNES

bienvenue59@mgen.fr



3676

Service gratuit + prix appel